

Feu vert à la fusion des groupes Oosterdam (Pimkie, Grain de Malice) et Happychic (Jules, Brice, Bizzbee)

Publié le 18 novembre 2020

Les groupes Oosterdam (Pimkie, Grain de Malice) et Happychic (Jules, Brice, Bizzbee), tous deux détenus ultimement par des membres de la famille Mulliez, ont notifié à l'Autorité de la concurrence leur projet de fusionner.

Dans son examen, l'Autorité a notamment étudié si la fusion au sein d'une même entité de plusieurs enseignes actives dans le prêt-à-porter féminin (Bizzbee, Happychic Stores, Pimkie et Grain de Malice) était de nature à restreindre la concurrence en particulier dans les zones de chalandises dans lesquelles les magasins des deux groupes sont présents.

L'Autorité a constaté que, dans chacune de ces zones, les consommateurs continueront à bénéficier d'offres alternatives aux marques de la nouvelle entité, équivalentes en termes de prix et de positionnement commercial. L'Autorité a donc autorisé cette fusion sans la soumettre à des conditions particulières.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 18 novembre 2020

[Lire le communiqué](#)